

# LA LETTRE DU MAIRE

WWW.LEZIGNAN-CORBIERES.FR



03//11.2022



Chères Lézignanaises,  
Chers Lézignanais,

**J**e reviens vers vous pour cette 3<sup>ème</sup> Lettre du Maire dans laquelle j'ai décidé de vous parler d'environnement et d'économies d'énergie.

Qu'il s'agisse d'économies d'énergie ou de développement durable, nous sommes tous impactés et tous concernés.

Impactés, tout d'abord, par l'actualité et les répercussions sur votre quotidien : le dérèglement climatique et la crise internationale qui nous touche ont fait augmenter l'inflation et le prix de l'énergie. Votre quotidien en est durement affecté et l'équipe municipale travaille avec conviction pour limiter les surcoûts au sein de vos foyers.

Concernés, ensuite, parce que l'environnement est notre affaire à tous. Vous nous faites régulièrement part de votre mécontentement face aux

actes d'incivilité qui rendent notre ville sale et au manque de moyens publics pour faire de Lézignan-Corbières une ville toujours + propre et + agréable pour tous.

Croyez en notre volonté et notre opiniâtreté pour parvenir à cette ville de demain, + sûre, + propre et + proche de vous.

Enfin, en cette période et à l'approche des festivités de Noël, je vous souhaite à tous, Lézignanaises et Lézignanais, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de très bonnes fêtes de fin d'année. ■

Gérard Forcada  
Maire de Lézignan-Corbières

## POINT D'ACTUALITÉ, UN SUJET : L'ENVIRONNEMENT

### LA VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES EST RICHE DE SES RESSOURCES

**E**n eau, elle est approvisionnée par 2 ressources d'excellente qualité : les forages de Roqueferrande et celui de l'Estagnol. Grâce à ces deux sources d'approvisionnement, Lézignan-Corbières assure l'alimentation en eau potable de sa population.

Attentive à la végétalisation, source d'îlots de fraîcheur, Lézignan-Corbières peut se targuer de 50.000 arbres plantés dans la Pinède et en ville, en collaboration avec l'Office National des Forêts et la participation active de la population dès le plus jeune âge.

Impliquée dans l'entretien et la revitalisation de zones vertes, la Mairie associe les institutions (Conseil départemental de l'Aude et Office National des Forêts, VEOLIA...) et bénévoles (touristes, sportifs, aéroclub, viticulteurs...) pour protéger notre pinède.

**Mais notre ville, c'est également la volonté de limiter la hausse des factures d'énergie pour les bâtiments municipaux qui se répercuterait sur la population, par le biais des impôts locaux.**

Dans un contexte d'explosion des coûts de l'énergie impactant notre budget au risque d'empêcher certains investissements, Lézignan-Corbières a

décidé de suivre le plan de propositions édité par plusieurs acteurs publics.

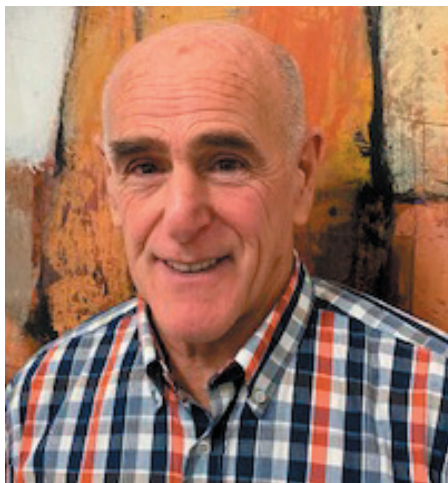
Au sein de la collectivité, un plan de sobriété est entré en vigueur à l'automne : ciblage des bâtiments inefficaces, mobilisation des agents, régulation des chauffages, limitation de la température à 19°C et eau froide dans tous les bâtiments publics hors écoles, extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h30 sur certaines zones et d'un lampadaire sur 2 ou 3 partout en ville.

Nous expérimentons également des extinctions ponctuelles de l'éclairage public dans les zones où il est le moins utile à la population. ■



## POINT D'ACTUALITÉ, UN ÉLU : GUY VIVES

Entretien avec Guy VIVES, 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire en charge des services techniques et de la Propreté



**H**omme de terrain, il est aujourd'hui le gestionnaire de la propreté et œuvre avec passion pour pallier l'héritage du passé et le désengagement de l'intercommunalité sur la prise en charge des déchets.

Il a participé à l'instauration de la Brigade verte, composée d'agents sillonnant la ville pour ramasser les déchets sur la voie publique, hors collecte traditionnelle. En 2 ans, les dépôts sauvages ont été diminués par 2 (70 à 35) et les contrevenants identifiés (10%) ont été verbalisés suite aux actes d'incivilité répétés.

Il agit également, avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour améliorer la propreté sur le territoire : vérification du bon respect du tri sélectif, achat de matériel adapté dont les véhicules de nettoyage, végétalisation des zones tristes, embellissement du Jardin public...

*« Nous avons hérité d'un patrimoine immobilier vétuste et énergivore. Les précédentes municipalités n'avaient jamais pris en compte les questions d'économie d'énergie. C'est un problème que nous prenons à bras le corps depuis 2020.*

*De même, s'agissant des déchets, nous avons mis en place une collecte supplémentaire le samedi afin de rendre les espaces publics plus propres. En effet, la Communauté*

*des Communes a décidé de fermer la déchetterie le dimanche et nous ne pouvions pas faire peser sur les Lézignanaises et Lézignanais cette décision intercommunale. » ■*



## POINT D'ACTUALITÉ, UN ÉLU : DIDIER JULIAN

Entretien avec Didier JULIAN, Conseiller municipal délégué au Sport



*Vous êtes délégué au sports auprès de Jean-Paul PUJOL.*

*Cet été, le stade municipal a été fermé temporairement en raison de l'interdiction d'arrosage des stades et espaces sportifs par arrêté préfectoral. Pouvez-vous nous expliquer ?*

Effectivement, nous avons décidé de fermer temporairement tous les stades municipaux, pour deux raisons :

- la sécurité des sportifs et particulièrement des enfants : le problème n'était pas la pelouse jaunie mais le terrain sec. En cas de chute, particulièrement de nos petits sportifs, les conséquences auraient pu être pires que la non pratique de leur loisir.

- Lézignan-Corbières étant classée en zone renforcée, nous avons respecté la loi en appliquant cet arrêté. Ceci tant par esprit républicain que parce que nous ne voulions pas risquer de faire peser sur les impôts des Lézignanais une amende de 15.000€ si nous avions continué à arroser les stades.

*Quelques semaines après la réouverture, que pouvez-vous nous dire ?*

Nous assumons cette décision, la santé de nos concitoyens étant notre

priorité. De plus, il s'agissait d'une situation exceptionnelle et ponctuelle n'ayant pas eu de conséquence sur la saison des pratiquants.

Mais elle nous amène à réfléchir : nous sommes tous concernés et devons tous nous mobiliser pour lutter contre le réchauffement climatique.

La Mairie travaille et étudie des solutions pour limiter l'impact du fonctionnement de la collectivité et des équipements publics sur le climat. Mais chacun, à son échelle, doit participer à une vie plus verte pour protéger la planète. ■

### TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Conformément aux dispositions de l'article L2121-27 du Code général des Collectivités territoriales, un espace a été réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Toutefois, ceux-ci n'ont, une nouvelle fois, pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin d'information.

### ACTUALITÉ

**L**es Festivités de Noël sont de retour : les exposants vous attendent entre 10h et 20h, du 10 au 24 décembre, pour vous présenter leurs produits et créations dans les chalets installés sur le cours de la République. La traditionnelle parade de Noël aura lieu, quant à elle, le 24 décembre à partir de 16h.

La distribution des Lézibons est programmée à partir du 1<sup>er</sup> décembre pour les personnes de 70 ans et +. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour les retirer à l'Hôtel de ville, entre 9h et 12h et 14h et 17h. ■

### VOTRE AVIS COMPTE

#### ECHANGEONS ENSEMBLE !

Parce que votre avis compte, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées pour une ville toujours plus propre et plus sûre en nous écrivant à [mairie@lezignan-corbieres.fr](mailto:mairie@lezignan-corbieres.fr) ou en déposant vos courriers dans la Boîte à idées (accueil de l'Hôtel de ville - Cours de la République, 11200 Lézignan-Corbières). ■